

### DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2016 DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE DE TERREBONNE

TERREBONNE, LE 3 OCTOBRE 2017 — Mme Claire Caron, vérificatrice générale de la Ville de Terrebonne, a rendu public hier son septième rapport annuel qui présente le résultat des interventions de vérification portant sur l'exercice financier terminé le 31 décembre 2016. Il s'agit du dernier rapport publié par Mme Caron, dont le mandat prend fin prochainement.

Le document d'une centaine de pages met en lumière les faits marquants de l'année et les observations de la vérificatrice générale relatives à ses activités d'audit et aux principaux enjeux de gestion de la Ville. Il présente notamment les résultats concernant les transactions immobilières, la vérification financière ainsi que le suivi des recommandations que le vérificateur général a formulées dans son rapport annuel pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013.

#### **Transactions immobilières**

Au chapitre des transactions immobilières, la vérificatrice générale conclut que la Ville ne dispose pas d'un cadre de gestion approprié. « En matière de planification, la Ville ne s'est pas dotée de plans d'action lui permettant de réaliser les transactions immobilières en temps opportun et elle ne dispose pas d'une vision d'ensemble pour s'assurer que les transactions répondent à ses besoins et qu'elles sont réalisées en fonction de ses priorités », souligne-t-elle.

Elle constate également que certaines pratiques demeurent imprécises, notamment quant à la stratégie d'acquisition ou de vente de propriétés, aux rôles et aux responsabilités des intervenants, aux besoins d'expertise, à l'encadrement des services professionnels et aux contrôles à exercer aux différentes étapes du processus.

#### **Vérification financière**

La vérificatrice générale souligne que son bureau a dû consacrer des efforts importants à la vérification financière en 2016 étant donné que plusieurs enjeux comptables ont nécessité une attention particulière et des analyses approfondies.

#### **Suivi des recommandations**

Dans son rapport annuel 2013, la vérificatrice générale avait formulé des recommandations aux représentants de l'administration municipale. Aujourd'hui, elle constate que seulement 35 % des recommandations présentées ont été appliquées ou ont connu des progrès satisfaisants. Ces recommandations portaient sur la gestion de projets et le remboursement de dépenses aux employés et aux élus.

## **Survol de son mandat**

Au terme de son mandat de sept ans, la vérificatrice générale fait un tour d'horizon de son parcours à la Ville de Terrebonne en traitant notamment des priorités qu'elle s'était fixées et des défis administratifs de la Ville. Elle aborde plusieurs sujets comme l'information de gestion et la reddition de comptes, le suivi des activités, la gestion des plaintes, les conflits d'intérêts, l'éthique et la gestion des risques. Elle insiste également sur l'importance de la fonction de vérificateur général pour améliorer la gestion des ressources publiques.

Elle conclut en souhaitant que « le législateur adopte prochainement des modifications à la loi avec pour objectif d'affermir l'importance, l'autonomie et l'indépendance de cette fonction qui a démontré sa raison d'être depuis sa création il y a plus de 15 ans ».

## **À propos du vérificateur général de la Ville de Terrebonne**

La mission du vérificateur général est d'informer objectivement le conseil municipal et les contribuables sur la qualité et la rigueur de la gestion des biens qui sont confiés aux gestionnaires municipaux et sur la pertinence de leur reddition de comptes. Son mandat et ses responsabilités comportent trois volets, soit la vérification financière, la vérification de la conformité des opérations aux lois, aux règlements, aux politiques et aux directives, et la vérification de l'optimisation des ressources.

Le rapport annuel 2016 et les rapports précédents sont disponibles sur le site Web de la Ville de Terrebonne à [ville.terrebonne.qc.ca/fr/76/Bureau\\_du\\_verificateur\\_general](http://ville.terrebonne.qc.ca/fr/76/Bureau_du_verificateur_general)

### **Source et renseignements :**

Bureau du vérificateur général

Ville de Terrebonne

710, boul. des Seigneurs, bureau 318

Terrebonne (Québec) J6W 1T6

450 471-8265, poste 4001